

ILLETTRISME, GRANDE CAUSE 2013

LES ASSISES NATIONALES ET EUROPÉENNES

Lyon, les 13, 14 et 15 novembre 2013



Cette action est cofinancée par l'Union Européenne

L'Europe s'engage en France



Agir ensemble contre l'illettrisme, un collectif de 66 grandes organisations fédérées par l'ANLCI
Cette rencontre contribue à l'agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes

**Agir ensemble
contre l'illettrisme**



ILLETTRISME, GRANDE CAUSE NATIONALE 2013 LES ASSISES NATIONALES ET EUROPÉENNES



L'ILLETTRISME, UN PROBLÈME ENCORE MÉCONNU

L'illettrisme est un problème largement répandu mais invisible et encore trop méconnu : 7 % des personnes âgées de 18 à 65 ans sont concernées après avoir pourtant été scolarisées dans notre pays. 2 500 000 personnes ne maîtrisent pas les compétences de base nécessaires en lecture, écriture et calcul pour être autonomes dans des situations simples de leur vie quotidienne : lire le carnet scolaire de leurs enfants, comprendre une notice de médicament, une consigne de travail, lire un plan, faire un calcul élémentaire, écrire et envoyer une carte postale ou un courriel à un proche...

L'ENGAGEMENT DE CHACUN POUR UNE ACTION COLLECTIVE

Une mobilisation inédite de la société civile s'est organisée en fin d'année 2012 pour rassembler les mouvements associatifs et partenaires impliqués dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme en vue de déposer une candidature commune auprès du Premier ministre pour l'obtention du label « Grande cause nationale 2013 ».

Le 1^{er} mars de cette année, le label a été attribué au collectif de 66 grandes organisations « Agir ensemble contre l'illettrisme » fédérées par l'ANLCI (<http://www.illettrisme2013.fr>). Par cette décision, le Premier ministre a voulu « souligner et encourager cette démarche de mobilisation ».

UN PROBLÈME DONT IL FAUT PARLER

Parce qu'il faut informer plus largement l'opinion sur l'existence de ce phénomène présent partout mais encore tabou dans notre société, parce qu'il est nécessaire d'expliquer que l'on peut réapprendre quel que soit son âge et que des solutions existent, et parce que seule une action collective peut nous permettre d'améliorer et de renforcer les actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme, le collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme, Grande cause nationale 2013 » fédéré par l'ANLCI s'est fortement mobilisé durant toute cette année :

- Pour la première fois dans notre pays, une vaste campagne nationale de sensibilisation a été relayée par les journaux, les radios, télévisions, sur internet.
- Des assises régionales de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme qui ont rassemblé plus de 4.000 participants se sont tenues dans chaque région de juin à septembre 2013 pour partager un diagnostic de la situation, dresser un état des lieux des solutions qui fonctionnent et établir des propositions pour favoriser leur démultiplication.
- Un important effort d'information a été réalisé par les membres du collectif auprès de leurs adhérents au moyen de leurs propres outils de communication.
- De nombreuses manifestations publiques et opérations portes ouvertes ont été organisées dans le cadre du label Grande cause nationale.



DES ASSISES RÉGIONALES ET NATIONALES POUR AMPLIFIER LA MOBILISATION

Après le cycle mobilisateur des Assises régionales, le collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme » a souhaité saisir l'occasion unique que représente l'attribution du label Grande cause nationale pour tenir les Assises nationales et européennes de l'illettrisme les 13, 14 et 15 novembre prochains à Lyon.

Point d'orgue de la mobilisation en 2013, ces trois journées sont proposées pour mesurer le chemin parcouru, dresser de nouvelles perspectives, valoriser ce qui existe, s'informer, débattre et surtout, nouer des partenariats pour renforcer l'action, confronter ses pratiques à celles des autres en vue de démultiplier les actions exemplaires. C'est le fruit d'un long travail collectif qui devra nourrir le changement d'échelle attendu.

« RÉUNIR POUR MIEUX AGIR », PLUS QU'UN SLOGAN, UNE MÉTHODE DE TRAVAIL QUI PRODUIT DES RÉSULTATS

Les Assises nationales et européennes seront l'occasion de souligner que les personnes concernées sont d'âges, de situations sociales, professionnelles très différentes et que seule une action concertée, décloisonnée, impliquant tous ceux qui ont dans leur domaine de compétences l'éducation, la formation professionnelle, l'action sociale, culturelle, peut permettre à l'action de changer d'échelle.

Les résultats de l'enquête Information et vie quotidienne sur l'illettrisme rééditée en 2012 avec les mêmes outils de mesure qu'en 2004 montrent que cette méthode de travail commence à porter ses fruits puisque le taux d'illettrisme chez les personnes âgées de 18 à 65 ans a été réduit de deux points en huit ans.

UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR EN FRANCE ET EN EUROPE

Par la dynamique qu'il crée, le label Grande cause nationale 2013 offre aussi la possibilité de donner un coup d'accélérateur à l'action car beaucoup reste à faire.

Cette mobilisation inédite s'inscrit dans une dynamique européenne puisque les pays de l'Union européenne ont décidé de s'engager de façon concertée pour faire reculer l'illettrisme. Des représentants des instances européennes ont été associés aux Assises pour rendre compte des travaux en cours et présenter les objectifs prioritaires retenus par l'Union européenne.

Ces assises sont organisées en partenariat avec l'Agence Europe Éducation Formation France (2e2f), coordinateur français de l'Agenda européen pour l'éducation et de la formation des adultes - AEFA. Cette résolution du Conseil de l'Union européenne, suivie par un réseau de 34 coordinateurs nationaux, définit 5 priorités pour la coopération européenne en matière de politiques d'éducation et de formation des adultes. En France, des représentants des ministères et des acteurs de la formation professionnelle participent aux travaux qui seront restitués lors des Assises de l'illettrisme, à Lyon. L'accent sera mis sur l'acquisition des compétences de base, les conditions du raccrochage, l'orientation pour l'accès à la formation, en lien avec l'accès à l'emploi des adultes peu qualifiés. Ces thématiques seront alimentées et confrontées à des expériences conduites dans d'autres pays de l'Union européenne.



« LES PLÉNIÈRES »

Mercredi 13 novembre 2013 - après-midi (accueil à 13h)

MOBILISÉS CONTRE L'ILLETTRISME EN FRANCE ET EN EUROPE

Page 5

Session d'ouverture

Jeudi 14 novembre 2013 matin (accueil à partir de 8h)

REDONNER CONFIANCE

Page 6

Changer de regard sur l'illettrisme

Prendre un bon départ

Faire le premier pas

Vendredi 15 novembre 2013 - matin (accueil à partir de 8h)

RÉAPPRENDRE C'EST POSSIBLE, LES SOLUTIONS EXISTENT

Page 8

Pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, une formation adaptée et personnalisée

Formation aux compétences de base, un impact économique et social à mesurer

MOBILISÉS CONTRE L'ILLETTRISME EN FRANCE ET EN EUROPE

Mercredi 13 novembre 2013

PRÉSENTATION DE LA SESSION D'OUVERTURE (14H-17H) - ACCUEIL À 13H

L'attribution du label Grande cause nationale 2013 au collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme » fédéré par l'ANLCI marque une étape importante dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme puisqu'il s'agit d'une opportunité de mobiliser les médias pour briser le tabou lié à l'illettrisme en donnant de la visibilité au problème et à ses solutions.

Cette mobilisation nationale s'inscrit dans une dynamique européenne qui se renforce : après avoir mis en place un groupe d'experts de haut niveau sur l'illettrisme (High Level Group), la Commission européenne a diffusé un ensemble de recommandations aux États membres fin 2012.

En partant du point de vue des personnes concernées par l'illettrisme, la session d'ouverture des Assises nationales sera consacrée aux échanges entre les membres du collectif Grande cause nationale et les décideurs nationaux et européens sur différents aspects : Quels ont été les apports concrets du label Grande cause nationale 2013 pour les personnes concernées et pour les membres du collectif qui les accompagnent ? Comment s'est organisée la mobilisation tout au long de 2013 sur tous les territoires ? En prenant appui sur les avancées de ces dix dernières années, comment profiter du label Grande cause nationale pour amplifier l'action ? En quoi la mobilisation française rejoint-elle les préconisations remises par le groupe d'experts de haut niveau sur l'illettrisme auprès de la Commission européenne ? Quelles sont les orientations de l'Europe en matière de lutte contre l'illettrisme et plus largement en matière d'éducation et de formation des adultes en difficulté ? Comment ces problématiques sont-elles prises en compte dans le cadre de l'Agenda européen pour l'éducation et de la formation des adultes ? Quel est l'investissement de la France pour répondre à ces priorités stratégiques européennes ? Comment la coordination française de l'agenda européen a-t-elle décliné ces priorités en axes de travail opérationnels ?

Une traduction simultanée français/anglais et anglais/français sera proposée

Une traduction en langage des signes sera proposée

RÉCEPTION DES PARTICIPANTS DANS LES SALONS D'HONNEUR DE L'HÔTEL DE VILLE DE LYON À 19H30.

REDONNER CONFIANCE

Jeudi 14 novembre 2013

PRÉSENTATION DE LA SESSION PLÉNIÈRE (9H-13H) ACCUEIL À PARTIR DE 8H

Il est aujourd'hui plus facile d'aborder un des axes essentiels de la lutte contre l'illettrisme, celui de la prévention. Tous les acteurs qui participent à ce défi collectif peuvent montrer comment leurs actions permettent aux enfants de prendre un bon départ dans les premiers apprentissages, dans la sphère scolaire comme à l'extérieur.

La prévention de l'illettrisme est donc essentielle pour que le nombre d'adultes en situation d'illettrisme diminue mais malgré les progrès accomplis, ce n'est pas suffisant. S'il est important de rappeler qu'on peut renouer avec les savoirs de base quel que soit son âge, il est tout aussi important de rappeler que le pas à franchir pour s'engager dans une telle démarche semble d'abord insurmontable pour les personnes concernées. Ces dernières camouflent leurs difficultés, évitent les situations qui risquent de révéler leurs difficultés à leur entourage. Identifier les difficultés, en parler sans stigmatiser, rassurer, informer, accompagner sont des actes incontournables même s'ils ne sont pas toujours faciles. Ce sont les personnes sorties de l'illettrisme qui nous le disent.

La session plénière du matin abordera aussi les actions de communication mises en œuvre pour faire connaître le phénomène de l'illettrisme. Elle portera aussi sur les actions qui permettent de prendre un bon départ et qui facilitent le premier pas. Ces deux séquences seront complémentaires et montreront concrètement à quel point les cloisons entre prévention et lutte ont tendance à s'estomper. Nous verrons ainsi qu'une action de prévention naturellement tournée vers les enfants peut permettre aussi de remobiliser des

adultes et de rendre possible un engagement durable vers la formation et l'autonomie dans des situations simples de la vie quotidienne.

Une 4^e séquence sera consacrée à la présentation des travaux du groupe de travail de l'Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes (AEFA). Les défis liés à l'éducation et la formation des jeunes adultes et de l'accompagnement des ruptures, illustrés par le cas de la formation en alternance, feront l'objet d'une présentation qui permettra de restituer les observations et analyses effectuées sur la thématique dans le cadre de l'AEFA.

CHANGER DE REGARD SUR L'ILLETTRISME

En cette année de Grande cause nationale et pour la première fois dans notre pays, il a été possible de mener une campagne nationale de communication sur l'illettrisme dans le but de faire connaître ce phénomène. « Stigmatiser l'illettrisme sans stigmatiser les personnes », tel a été l'objectif de la campagne nationale. Une table ronde au cours de laquelle différentes campagnes ou opérations spécifiques qui ont pu être menées en France, en Europe et dans le monde pour sensibiliser sur l'illettrisme, agir en faveur de la lecture et plus largement pour l'alphabétisation sera proposée.



PRENDRE UN BON DÉPART

Si nous voulons aborder autrement la prévention de l'illettrisme, nous devons relever trois défis. Il s'agit d'abord de considérer que la prévention de l'illettrisme doit se conduire tout au long de la vie. Si les acquisitions réalisées dans la petite enfance sont essentielles et fondatrices, il faut garder continuellement à l'esprit que des fragilités peuvent toujours apparaître et s'aggraver. Il faut ensuite considérer que la prévention de l'illettrisme traverse tous les espaces où les personnes vivent et se rencontrent. Et enfin, il s'agit de comprendre qu'en luttant contre l'illettrisme et notamment en permettant à de plus en plus d'adultes d'avoir accès aux savoirs de base, on est aussi dans une démarche de prévention de l'illettrisme par effet indirect parce que ces personnes peuvent jouer un rôle moteur dans les premiers apprentissages de leurs propres enfants. Et pour cela il faut mettre l'accent sur ces actions aux effets multiples.

Nous aborderons la prévention sous trois angles avec de nombreux témoignages et illustrations :

- Avant d'entrer à l'école : le champ de la petite enfance
- À côté de l'école : le périscolaire et l'extra-scolaire
- À l'école

FAIRE LE PREMIER PAS

Le pas à franchir pour s'engager dans une démarche de formation de base semble d'abord insurmontable pour les personnes confrontées à l'illettrisme. Il est en effet essentiel de reprendre confiance en ses capacités et de dépasser le sentiment de honte pour renouer avec la lecture et l'écriture. L'environnement des personnes concernées, dont font partie intégrante les acteurs de l'action sociale, de l'emploi, de la formation, de l'action culturelle, a un rôle déterminant dans cette reprise de confiance. Tout doit être mis en œuvre par ceux qui accueillent et accompagnent les personnes potentiellement concernées par l'illettrisme pour adapter leur pratique professionnelle et créer un climat de confiance qui suscite le « déclic ».

PRÉSENTATION DES TRAVAUX MENÉS DANS LE CADRE DE L'AGENDA EUROPÉEN POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES (AEFA)

Les conditions d'accrochage ou de raccrochage des jeunes à une formation en alternance seront analysées et des pistes de réflexions pour revaloriser, aussi bien auprès des apprenants que des prescripteurs de formation, des filières professionnelles qui recrutent mais souffrent d'un déficit d'image, seront soumises à discussion avec les participants.

RÉAPPRENDRE C'EST POSSIBLE, LES SOLUTIONS EXISTENT

Vendredi 15 novembre 2013

PRÉSENTATION DE LA SESSION PLÉNIÈRE (9H-13H) ACCUEIL À PARTIR DE 8H

Pour passer vraiment partout de l'intention à l'action, celles et ceux qui sont confrontés au problème ont besoin de connaître les solutions qui existent.

De la même manière, ceux qui accueillent les personnes en situation d'illettrisme ont besoin de savoir-faire et d'outils qui leur permettent de les accompagner efficacement vers la sortie de l'illettrisme, première étape essentielle pour envisager une insertion professionnelle réussie et durable. Identifier le problème, susciter la motivation des personnes et trouver la solution qui fonctionne avec celles qui sont réellement concernées par l'illettrisme ne se décrète pas et ne s'improvise pas, quand bien même il existerait des moyens conséquents pour financer des parcours.

Avec l'aide du fonds social européen, en prenant appui sur une démarche rigoureuse et outillée, l'ANLCI accompagne l'essaimage des bonnes pratiques à l'échelle du territoire régional et au niveau national avec les grands réseaux partenaires implantés dans tout le pays. Il s'agit de généraliser, démultiplier et transférer des pratiques efficaces, des démarches et outils pertinents en lien avec les priorités définies dans les plans régionaux de prévention et de lutte contre l'illettrisme.

POUR LES PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI, UNE FORMATION ADAPTÉE ET PERSONNALISÉE

Les Assises de l'illettrisme en région qui se sont tenues en 2013 ont clairement mis en évidence que sans la maîtrise des compétences de base (lire, écrire, compter), les personnes les plus fragiles ont plus de difficultés à accéder à un premier emploi ou à rebondir lorsqu'elles ont perdu leur travail. Grâce à l'intervention des partenaires engagés dans le champ de l'insertion par l'activité économique, de nombreuses solutions sont mises en œuvre pour aider les personnes à dépasser ces difficultés dans le cadre du contrat unique d'insertion. D'autres partenaires proposent de renforcer les savoirs de base des jeunes qui accèdent à une première expérience professionnelle grâce aux emplois d'avenir. La session plénière du matin sera consacrée aux solutions mises en œuvre par les acteurs, partenaires sociaux, OPCA, pouvoirs publics nationaux et territoriaux ayant pour objectif l'acquisition et la consolidation des compétences de base des personnes les plus éloignées de l'emploi.



FORMATION AUX COMPÉTENCES DE BASE, UN IMPACT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À MESURER

Un retour en formation aux compétences de base provoque inévitablement un changement chez la personne. Elle a la possibilité d'étendre son réseau social, a accès plus facilement aux loisirs et à la culture, peut accompagner ses enfants dans leur scolarité... L'impact social d'un retour en formation est indéniable tout comme l'impact économique : meilleure productivité au travail, possibilité de promotion, de trouver un emploi plus qualifié, de développer ses recherches d'emploi...

Ainsi, « investir » aujourd'hui dans la lutte contre l'illettrisme et la prévention, à travers notamment des formations aux compétences de base, c'est investir dans l'avenir du pays.

« LES ATELIERS »

Jeudi 14 novembre 2013 après-midi

Vendredi 15 novembre 2013 après-midi

Les modules de prise en main des démarches et outils et les ateliers proposés dans le cadre des Assises visent à outiller ceux qui souhaitent agir contre l'illettrisme. Ils prennent largement appui sur les initiatives recensées dans le programme d'échange et de démultiplication des bonnes pratiques initié par l'ANLCl avec l'aide du fonds social européen (Forum ANLCl 2.0). Ce programme a été mis en œuvre dans toutes les régions dans le but de capitaliser, de faire connaître et de démultiplier les actions qui ont fait leurs preuves.

Les guides de démultiplication des bonnes pratiques, illustrés par des témoignages d'acteurs de terrain seront présentés lors des ateliers.

Le groupe de travail de l'AEFA se concentrera dans l'atelier 7 sur les outils qui aident les professionnels de l'accompagnement et de l'orientation à effectuer un meilleur diagnostic des besoins en formation des adultes fragilisés.

JEUDI 14 NOVEMBRE 2013

2 MODULES ET 7 ATELIERS SIMULTANÉS

MODULE DE PRISE EN MAIN M1 14H - 17H30

La mallette de sensibilisation des Actions Éducatives Familiales (AEF - 1^{re} partie)

MODULE DE PRISE EN MAIN M2 14H - 17H30

Les démarches et outils pour accompagner les jeunes en difficulté avec les compétences de base dans des dispositifs de formation (exemple de l'apprentissage (CBA))

ATELIER A1 14H - 17H30

Évaluer le phénomène illettrisme : pratiques françaises et européennes

ATELIER A2 14H - 15H30

Organiser le raccrochage scolaire des jeunes

ATELIER A3 14H - 15H30

Repérer les compétences clés en situation professionnelle des salariés et des demandeurs d'emploi

ATELIER A4 16H - 17H30

Conduire des activités culturelles et d'éducation informelle pour prévenir l'illettrisme

ATELIER A5 16H - 17H30

Positionner, construire et accompagner un parcours personnalisé d'acquisition des compétences de base

ATELIER A6 16H - 17H30

Conduire une action de formation avec l'aide du Référentiel des Compétences Clés en Situation Professionnelle (RCCSP)

ATELIER A7 14H - 15H30

Professionnaliser les acteurs de l'orientation et de l'accompagnement des publics adultes peu qualifiés (Atelier proposé dans le cadre de l'Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes)

VENDREDI 15 NOVEMBRE 2013

1 MODULE ET 4 ATELIERS SIMULTANÉS

MODULE DE SENSIBILISATION M3 14H - 16H

À la mise en œuvre d'une Action Éducative Familiale auprès de parents (AEF - 2^e partie)

ATELIER A8 14H - 16H

Évaluer les compétences transversales : outils, techniques, méthode (Atelier proposé dans le cadre de l'Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes)

ATELIER A9 14H - 16H

Renforcer les compétences de base pour sécuriser les parcours de qualification et d'évolution professionnelle

ATELIER A10 14H - 16H

Mettre en place des activités qui redonnent confiance et l'envie d'apprendre

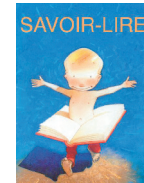
ATELIER A11 14H - 16H

Créer une dynamique territoriale durable et efficace de prévention et de lutte contre l'illettrisme



Cette manifestation est organisée par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme en partenariat avec les 66 membres du collectif Grande cause nationale 2013 et l'Agence 2E2F, chargée de l'Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes.

Agence **EUROPE** **EDUCATION** **FORMATION** France



INSCRIPTIONS EN LIGNE

<http://assises-illettrisme-2013.eventbrite.fr>

Plus d'informations sur la Grande cause 2013 sur www.anlci.gouv.fr
Tél. 04 37 37 16 80